

Le Réseau national pour l'innovation en matière de ressources humaines pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) et un travail décent.

Les ressources sont fournies à titre informatif uniquement. Consultez toujours les lois en vigueur dans votre province ou votre territoire afin de créer des politiques et des procédures qui répondront aux besoins de votre organisation.

[Inscrire ici le nom de l'organisation]
Description de l'emploi d'aide-éducatrice/aide-éducateur

CATÉGORIE D'EMPLOI Aide-éducatrice/aide-éducateur

TITRE DU POSTE Aide-éducatrice/aide-éducateur (*Insérer le niveau d'éducation ou le certificat requis*)

LIEU (*Insérer le type de service/programme et le lieu*)

RELÈVE DE (ORDRE HIÉRARCHIQUE) (*Insérer le titre de la personne*)

SOMMAIRE

Les aides-éducatrices/éducateurs aident les éducatrices/éducateurs à la petite enfance à fournir aux enfants qui leur sont confiés un milieu de vie sain et sécuritaire, attentif à leurs besoins et adapté à leur développement. Les aides-éducatrices/éducateurs respectent tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux; respectent les politiques et les procédures définies dans la *Loi de sur la garde d'enfants et la petite enfance*; et respectent les politiques et les procédures de [nom de l'organisation].

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Exécuter les tâches conformément à l'énoncé de mission et aux valeurs fondamentales de [nom de l'organisation] et au mandat de [nom de l'organisation].
- Appuyer les éducatrices/éducateurs à la petite enfance pour les aider à fournir aux enfants qui sont confiés à la garderie des services de garde inclusifs et de qualité élevée qui répondent à leurs besoins variés et stimulent leur développement physique, social, affectif et intellectuel.

LES TÂCHES, SANS S'Y LIMITER, COMPRENNENT :

- Aider les éducatrices/éducateurs à élaborer un programme éducatif stimulant et adapté au développement des enfants, respectueux de leur diversité culturelle et à l'écoute de leurs intérêts. Participer et aider à l'élaboration du programme et des activités éducatives, à l'organisation du milieu de garde et à l'élaboration des plans de développement individuels afin de répondre aux besoins particuliers des enfants. Discuter et examiner avec les éducatrices/éducateurs à la petite enfance inscrits (EPEI) les progrès des enfants et les possibilités à leur fournir.
- Participer avec l'équipe à la planification à court et à moyen terme des activités et à l'évaluation.
- Mettre en pratique les connaissances et appliquer la pédagogie en vigueur (p. ex. *Comment apprend-on* et les quatre principes de base). Démontrer de la créativité et un esprit innovateur dans les moments passés avec les enfants; faire preuve de motivation personnelle et d'enthousiasme dans l'exécution des tâches.

Le Réseau national pour l'innovation en matière de ressources humaines pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) et un travail décent.

Les ressources sont fournies à titre informatif uniquement. Consultez toujours les lois en vigueur dans votre province ou votre territoire afin de créer des politiques et des procédures qui répondront aux besoins de votre organisation.

- Diriger les enfants dans des activités qui stimulent leur développement intellectuel, physique et affectif et veiller à leur sécurité et leur bien-être. Préparer selon son bon jugement le matériel et l'équipement pertinents au plan de développement de chaque enfant.
- Pourrait superviser seul.e un groupe d'enfants pendant une période de la journée ou superviser une éducatrice ou un éducateur suppléant. Créer un milieu accueillant et chaleureux en manifestant de l'affection et en acceptant et soutenant chacun des enfants.
- Responsable des soins et du soutien fournis aux enfants qui souffrent d'allergies ou qui ont d'autres besoins médicaux, et de l'administration des médicaments. Collaborer avec les EPEI à l'élaboration des plans de services individuels des enfants avec qui elles travaillent.
- Planifier et entretenir un environnement qui assure la protection de la santé, de la sécurité et du bien-être des enfants. Participer à la vérification systématique de la cour extérieure, à la vérification du respect des règles de la sécurité incendie, y compris le décompte des personnes et la collecte des documents pour les évacuations. Suivre le protocole pour les incidents graves. Mettre à jour et gérer les dossiers (p. ex. le journal des communications quotidiennes).
- Assurer une communication positive avec les parents. Établir et entretenir une collaboration avec ses collègues et les fournisseurs de services communautaires qui interviennent auprès des enfants.
- Noter ses observations sur les enfants et les partager avec les EPEI pour la planification du programme éducatif.
- Aider les EPEI à orienter et évaluer le développement positif des enfants sur le plan affectif, physique, social et cognitif en animant des activités adaptées à leurs besoins en fonction des capacités, des intérêts et des besoins de chaque enfant.
- Mettre en œuvre les stratégies de gestion du comportement définies dans le module de formation du SIJE. Donner l'exemple et enseigner aux enfants les comportements appropriés.
- Répondre aux besoins physiques des enfants; les aider au besoin à acquérir les habiletés personnelles, comme se laver, s'habiller, aller aux toilettes, manger; changer les couches; nourrir les enfants et veiller à ce que leurs besoins alimentaires quotidiens soient respectés; s'assurer que les enfants sont propres, secs et vêtus de façon appropriée.
- Maintenir un environnement sain et sécuritaire; administrer les médicaments et les premiers soins et tenir les dossiers; consigner et signaler les accidents et les incidents graves; faire fonctionner et assurer la sécurité de tous les équipements, y compris s'il y a lieu l'équipement spécialisé; nettoyer et désinfecter les jouets et les aires de jeux et exécuter les tâches d'entretien reliées aux activités éducatives; vérifier le local pour les risques à la santé et la sécurité.
- Autres tâches connexes que pourrait lui confier l'EPEI.
- Se conformer aux normes en matière de santé et de sécurité au travail.

Le présent document sert uniquement de guide. Il s'inspire d'un document produit initialement par les Services à l'enfance Andrew Fleck aux fins de le partager à titre de ressource avec le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Le Réseau national pour l'innovation en matière de ressources humaines pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) et un travail décent.

Les ressources sont fournies à titre informatif uniquement. Consultez toujours les lois en vigueur dans votre province ou votre territoire afin de créer des politiques et des procédures qui répondront aux besoins de votre organisation.

QUALIFICATION

- Diplôme d'études secondaires [*inscrire l'expérience de travail équivalente*].
- [*inscrire le nombre d'années d'expérience*] de travail en garderie à fournir à titre d'aide des activités d'apprentissage et des services de garde aux enfants.
- Certificat ou attestation d'aide-éducatrice/aide-éducateur à la petite enfance ou expérience équivalente.
- Compréhension démontrée du fonctionnement d'un service de garde offert en garderie.
- Connaissance démontrée du développement de l'enfant.
- Connaissance démontrée des stratégies de gestion du comportement.
- Dossier de vérification pour travail auprès de personnes vulnérables sans tache - mis à jour dans les six mois précédents.
- Aptitude démontrée à travailler en équipe.
- Sensibilité et respect à l'égard des personnes de différentes cultures.
- Niveau d'énergie suffisant et capacité à s'acquitter des tâches physiques reliées à l'emploi. Le travail exige de soulever fréquemment des poids pouvant atteindre 9 kg (20 livres); exige de se pencher, de se mettre à genoux, de s'accroupir.
- Apte et disponible pour affectation à des quarts entre [*insérer les heures d'activités auprès des enfants de l'ouverture à la fermeture, y compris les heures de travail rémunérées pour préparer les activités, organiser le local ou exécuter d'autres tâches*].
- [*Exigences linguistiques et avantages de posséder une langue seconde*].
- Détenir un diplôme collégial ou universitaire en ÉPE d'un collège ou d'une université reconnue ou une scolarité équivalente est un atout.